

Le Ponant : tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2012

Le rapporteur,

➤ la commission « vie associative », qui s'est réunie le jeudi 24 novembre dernier, propose de retenir les tarifs de location du Ponant, à compter du 1^{er} janvier 2012, comme suit :

	Associations Pacéennes TTC		Particuliers Pacé TTC	PACÉ Secteur économique HT		HORS PACÉ Secteur économique et autres HT ²	
	½ journée ¹	Journée ¹	Journée	Journée (10 h)	½ journée (5h) ou journée (10h) pour montage ou démontage	Journée (10h)	½ journée (5h) ou Journée (10 h) supplémentaire
Salle de spectacles Grande version. en gradins	320 €	570 €	580 €	945 €	670 €	1 055 €	750 €
Salle de spectacles configuration intermédiaire De 271 à 400 pl.	320 €	570 €	505 €	825 €	575 €	925 €	660 €
Salle de spectacles Petite version 270 pl. en gradins	320 €	570 €	450 €	705 €	480 €	795 €	565 €
Salle Hermine	Gratuit	Gratuit	J : 300 € ½ J : 215 €	350 €	250 €	400 €	285 €
Salle arrière des gradins	160 €	240 €		350 €	250 €	400 €	285 €
Office Traiteur	30 €	30 €	130 €	130 €	130 €	130 €	130 €
Salle de spectacles + Hermine + Office traiteur	320 €	570 €	895 €	1 320 €	995 €	1 440 €	1 000 €
Heure suppl. pour la grande salle HT (hors spectacle)	-	-	200 €				
Forfait vaisselle TTC	55 €						
Caution TTC	500 €						
Arrhes	35%						

¹ 1^{ère} utilisation gratuite de plein droit

² En l'absence d'assujettissement à la TVA, les tarifs s'entendent TTC

N.B. : en dehors de la 1^{ère} utilisation, la gratuité de la location devra être expressément établie dans le cadre d'une convention particulière

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte :

les tarifs fixés ci-dessus, qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 ;

Autorise :

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : à l'unanimité

